

Ecole : Vérines Croix Chapeau Saint Médard d'Aunis

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

	J O U R N E E	M A T I N	M A T I N + R E P A S	R E P A S + A P R E M	A P R E M
Mercredi 05/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 12/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 19/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 26/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence

Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Bulletin d'inscription
à déposer à l'accueil
ou
à renvoyer par mail

Horaires d'accueil des enfants

Lundi : 7h30—8h30 / 16h30—19h
Mardi : 7h30—8h30 / 16h30—19h
Mercredi : 7h30—19h
Jeudi : 7h30—8h30 / 16h30—19h
Vendredi : 7h30—8h30 / 16h30—19h

TARIFS Péricolaire matin et soir
Facturation à l'heure entamée
*Tarifs applicables au 01/09/2014

Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2.40 €	2.30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4.40 €	4.30 €	4.20 €
3 Heures	6 €	5.90 €	5.80 €	5.70 €
Hors CAF /MSA - majoration de 0,50 € par heure				
Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence				

Absence non justifiée

Matin 2,50 € / enfant
Soir 5 € / enfant

TARIFS
(pour une journée de 9h00 à 17h00)

Habitants CDC Aunis Sud & Sivom de la Plaine d'Aunis	Journée (avec repas)	1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas	
		Quotient familial CAF Inférieur à 761	Q1	10.50 €
	Q2	12 €	9 €	5 €
	Q3	13.50 €	10.50 €	6.50 €
Allocataire CAF		15 €	12 €	8 €
Hors CAF		19 €	14 €	10 €

Le repas n'est pas pris en charge pour les spécificités alimentaires.
Une déduction de 2.50 € sera appliquée

TARIF PERI ACCUEIL

MATIN (7h30-9h00) 0.75 €
SOIR (17h00-19h00) 1.00 €

RETARD

5€ par quart d'heure / famille

Pôle enfance PAPJ



Responsable Accueil de Croix Chapeau :
Christelle MOINARD / 06.33.11.42.83

SEPTEMBRE 2018



Directrice de l'association :
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48

Secrétariat :
Elodie SERER

☎ 05.46.01.97.69
contact@papj.fr
www.papj.fr

Infos

N'hésitez pas à suivre l'actualité de PAPJ sur Facebook en vous abonnant à notre page :
<http://www.facebook.com/associationpapj/>

A partir du 06 Novembre 2018,
l'association ouvre un
ESPACE JEUX EN FAMILLE
au siège social de PAPJ
(2 ZI des Grands Champs—17290 Aigrefeuille d'Aunis).

Cet espace sera ouvert 1 mardi sur 2, de
16h30 à 19h00 pour découvrir
une sélection de jeux mais aussi
les emprunter pour jouer à la maison.
Lors de votre 1er emprunt, une carte
« espace jeux » vous sera remise.
Sans obligation d'emprunt,
ni d'adhésion à l'association.

Les programmes périscolaire et
mercredi seront
réalisés à la rentrée avec
la participation de vos enfants.

La personne en charge de la
gestion des inscriptions sera en congés
du 06 au 26 Août 2018.
Nous vous demandons donc de nous
fournir votre planning
d'inscription une fois celui-ci
confirmé car nous ne serons pas
en capacité de gérer des annulations
avant le jour de la rentrée.

Pour rappel, l'accueil périscolaire ne
sera **pas ouvert le Lundi 03/09/18 au
MATIN.**

L'équipe d'animation

Responsable de l'accueil :
Christelle Moinard
Animatrice : Anaïs Belmontet



BULLETIN D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE SEPTEMBRE 2018

Ecole : Vérines Croix Chapeau RPI (Virson / Bouhet / Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe:

	MATIN	SOIR
Lundi 03/09		<input type="checkbox"/>
Mardi 04/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 06/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 07/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 10/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 11/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 13/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 14/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 17/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 18/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 20/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 21/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 24/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 25/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 27/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 28/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence

Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE